

Dossier cages refuges à poissons Lac du Der - Synthèse implantations Automne 2019

1) Fabrication des cages refuges

Suite à la réunion du 9 Juillet 2019, et à l'accord qui a été trouvé pour la réalisation de 100 cages refuges identiques à celles qui avaient été immergées à l'automne 2018, nous avons transmis à Madame Amon-Moreau, EPTB Seine Grands Lacs, le devis des fournitures nécessaires à leur réalisation. Nous avons reçu rapidement l'accord de Seine Grands Lacs pour le financement de ces fournitures et nous renouvelons nos remerciements à Madame Amon Moreau pour son engagement et sa réactivité.

Les bénévoles de l'UFAPPMA, encadrés par Sylvian Hocquaux, ont réalisé la fabrication des cages de mi-août à début octobre 2019. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour ces opérations.



2) Mise en place des 100 cages refuges dans le lac du Der

Après avoir pris contact, avec Monsieur Stéphane Poinsard, président du GRES, Club de plongée de Saint-Dizier, nous avons programmé 3 journées pour implanter les cages refuges dans le lac, avec le concours des plongeurs pour les journées du 21/09 et du 2/11/19.

- Le samedi 21 Septembre à 9 h implantation de 30 cages derrière l'île de Ponturlin dans la fosse proche de la bouée numéro 5. Six plots de 5 cages attachées en ligne à l'aide de manilles, ont été installés et matérialisés par une bouée verte sur chaîne. Chaque plot est lesté avec 3 seaux de béton soit 60 kg environ. Ceux-ci se trouvent dans un rectangle compris dans les points GPS suivants :

1) N 48° 34. 844' E 004° 45. 520'

3) N 48° 34. 743' E 004° 45. 442'

2) N 48° 34. 720' E 004° 45. 502'

4) N 48° 34. 839' E 004° 45. 519'



- Le samedi 21 Septembre à 14 h implantation de 30 cages dans la zone de motonautisme à proximité du ponton du club de plongée où ont déjà été immergées les 10 cages en Novembre 2018. Six plots de 5 cages attachées en ligne à l'aide de manilles, ont été installés et matérialisés par une bouée verte sur chaîne. Chaque plot est lesté avec 3 seaux de béton soit 60 kgs environ. Ceux-ci se trouvent dans un rectangle compris dans les points GPS suivants :

- 1) N 48° 33. 549' E 004° 44. 572' 3) N 48° 33. 545' E 004° 44. 432'
2) N 48° 33. 506' E 004° 44. 434' 4) N 48° 33. 507' E 004° 44. 505'

- Le samedi 2 Novembre 2019 à 9 h implantation de 20 cages au Bassin Sud le long de la digue de cloisonnement avant la tour de restitution. Quatre plots de 5 cages attachées en ligne à l'aide de manilles, ont été installés et matérialisés par une bouée verte sur chaîne. Chaque plot est lesté avec 3 seaux de béton soit 60 kg environ.
- Le mercredi 6 Novembre 2019 à 14 h implantation de 20 cages au Bassin Nord le long de la digue de cloisonnement après la tour de restitution. Quatre plots de 5 cages attachées en ligne à l'aide de manilles, ont été installés et matérialisés par une bouée verte sur chaîne. Chaque plot est lesté avec 3 seaux de béton soit 60 kg environ.



3) **Publicité, Contrôles des installations**

Ce genre d'action étant assez novateur dans la région Grand Est, nous avons invité la presse locale à relayer cette information dans le journal L'UNION et LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE afin de faire connaître aux pêcheurs et à la population régionale, les initiatives prises par l'UFAPPMA pour améliorer l'habitat des poissons et les protéger contre la prédation des oiseaux piscivores. Nous avons également reporté les infos de ces opérations sur le site internet de l'UFAPPMA pour tenir nos adhérents informés. Merci à l'EPTB Seine Grands Lacs, à l'ONCFS, aux plongeurs du GRES et aux bénévoles de l'UFAPPMA d'avoir contribué à la réalisation de ce projet.

Dans le courant de l'hiver et au printemps 2020, les plongeurs du GRES effectueront quelques plongées de contrôles des cages immergées, selon les conditions climatiques et leurs disponibilités. Nous ferons aussi quelques passages avec un échosondeur pour contrôler la fréquentation des cages et de leurs alentours par des bancs de poissons.

Nous sommes conscients que 110 cages d'1 m3 représentent une bien faible protection pour les poissons du lac, c'est un début, et nous espérons pouvoir renouveler cette opération en 2020.

Le 14 Novembre 2019

Bernard MAHUT

Commission gestion piscicole de l'UFAPPMA